

PUBLICATION EN OPEN ACCESS

Plusieurs voies pour un seul but

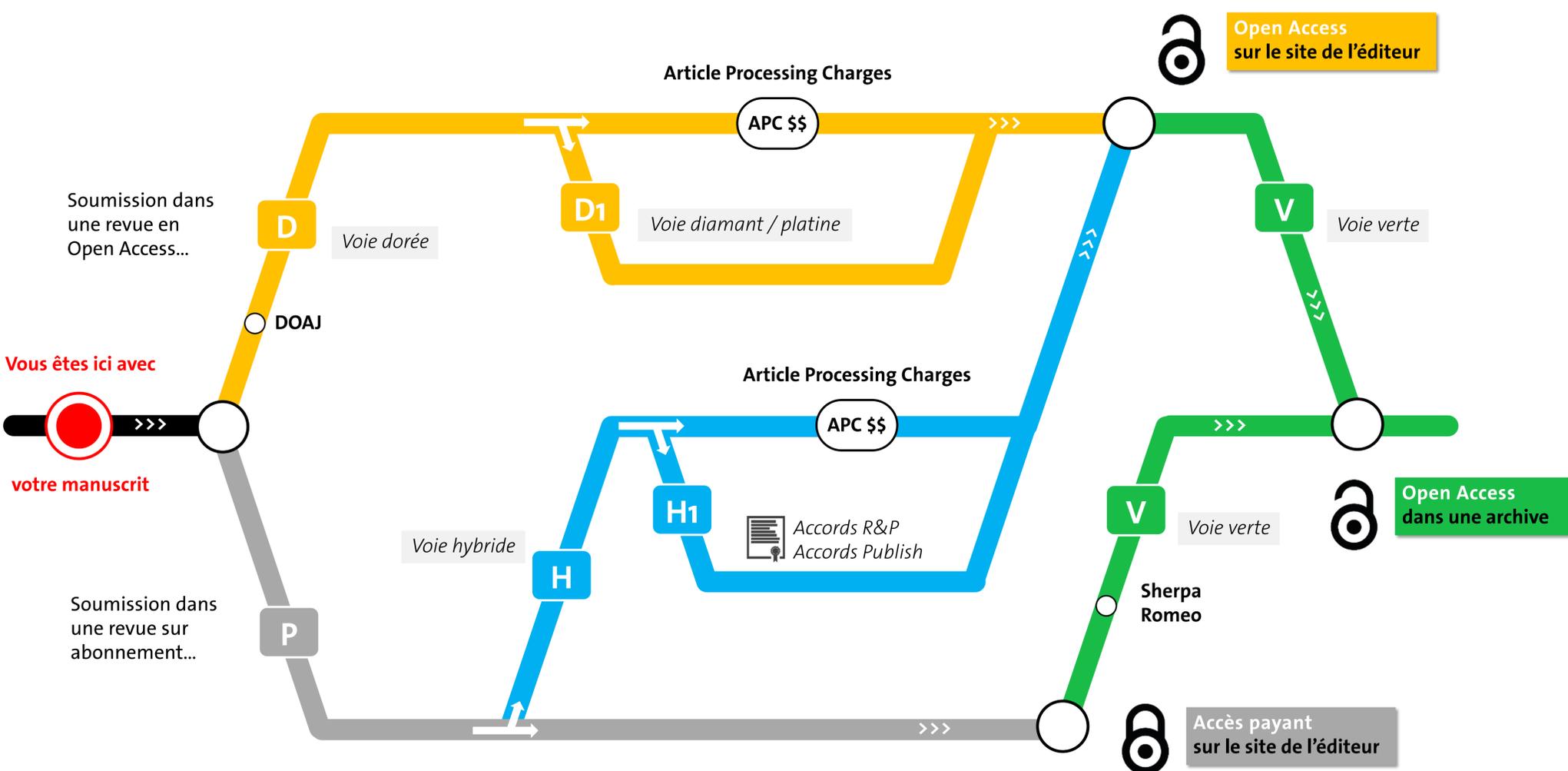
La **voie dorée** consiste à publier les résultats de sa recherche dans une **revue en Open Access** ou dans un **livre en Open Access**.

L'accès au document est immédiat et gratuit pour tous et toutes sur le site de l'éditeur. Des frais de publications (APC/BPC) peuvent être demandés à l'auteur-e.

Les revues 100% Open Access sont répertoriées dans **DOAJ**.

En suivant la **voie verte**, les auteur-es déposent une copie librement accessible de leur contribution dans une archive institutionnelle (telle que l'Archive ouverte UNIGE) ou disciplinaire (arXiv, PMC, etc.).

Sherpa Romeo permet dans la plupart des cas de déterminer si un éditeur de revue impose un embargo et/ou des restrictions quant à la version de l'article diffusable.



Le **modèle hybride** consiste à publier son article dans une revue sur abonnement et à payer un supplément pour qu'il soit disponible en Open Access. Existe aussi pour les chapitres.

Le risque avec ce modèle est que l'éditeur perçoive une double rémunération, à moins qu'un accord **Read&Publish** ait été signé par l'institution avec l'éditeur.